

- ✓ La société SUDABAT ;
- ✓ La société CHANIZ ;
- ✓ La société AUGUST ;
- ✓ La société AMIHAS DES TRAVAUX ET DE CONSTRUCTION ;
- ✓ Le groupement « SONTRAP ET SG BUILDING ET SERVICES » ;
- ✓ La société AT CON ;
- ✓ La société TAZTA ;
- ✓ Le groupement « FHT CONSTRUCTION ET TRAVAUX CHAMAKH » ;
- ✓ La société AJIAL CONSTRUCTION ;
- ✓ Le groupement « SOCIA SURPLUS » ;
- ✓ La société PETRAC

Liste des concurrents écartés suite à l'étude du dossier administratif et technique :

- ✓ Le groupement « SOCIA SURPLUS » ;
- ✓ Le groupement « FHT CONSTRUCTION ET TRAVAUX CHAMAKH » ;
- ✓ La société MAROC ENGIN ET CHANTIER ;
- ✓ Le groupement « SONTRAP ET SG BUILDING ET SERVICES ».

Liste des concurrents admis sans réserves suite à l'étude du dossier administratif et technique :

- ✓ La société RA.BA.V.I.P.E ;
- ✓ La société AIDAN ;
- ✓ La société L'ETOILE D'AGENCEMENT DE MEKNES-ETAMEK ;
- ✓ La société LE SAUTOIR ;
- ✓ La société TENNRA ;
- ✓ La société ZIDANMAR CONSTRUCTION (ZIMC) ;
- ✓ La société MENAMIR ;
- ✓ La société TAWRA SERVICE ;
- ✓ La société EGMER ;
- ✓ La société AYTA TRAV ;
- ✓ La société AUGUST ;
- ✓ La société TAZTA ;
- ✓ La société AJIAL CONSTRUCTION ;
- ✓ La société PETRAC ;
- ✓ La société DAYOCLASS.

Liste des concurrents admis avec réserves suite à l'étude du dossier administratif et technique :

- ✓ La société ENTC ;
- ✓ La société SUDABAT ;
- ✓ La société CHANIZ ;
- ✓ La société AMIHAS DES TRAVAUX ET DE CONSTRUCTION ;
- ✓ La société AT CON ;
- ✓ La société ASCOMED ;
- ✓ La société LE PARAPLUIE ;
- ✓ La société SOGFM TRAVAUX ;
- ✓ La société ENTREPRISE MY AHMED RADI ;
- ✓ La société IDIAL CONTRACTOUR ;
- ✓ La société 3DC.

Montant des actes d'engagement des concurrents admissibles

Noms des concurrents	Montants des actes d'engagements en dirhams TTC
La société ENTC	2297404.74
La société SUDABAT	2335005.12
La société CHANIZ	2104364.80
La société AMIHAS DES TRAVAUX ET DE CONSTRUCTION	2243902.68
La société AT CON	1650328.56
La société ASCOMED	2292728.22
La société LE PARAPLUIE	1779082.22
La société SOGFM TRAVAUX	1829306.124
La société ENTREPRISE MY AHMED RADI	1999605.74
La société IDIAL CONTRACTOUR	2464259.44
La société 3DC	1940322.18
La société RA.BA.VI.P.E	2148600.31
La société AIDAN	2212093.02
La société L'ETOILE D'AGENCEMENT DE MEKNES-ETAMEK	1885610.82
La société LE SAUTOIR	1887761.14
La société DAYOCLASS	1835275.14
La société TENNRA	2015215.00
La société ZIDANMAR CONSTRUCTION (ZIMC)	1823833.73
La société MENAMIR	2066640.54
La société EGMER	2062314.72
La société AYTA TRAV	2275746.54
La société AUGUST	2289999.40
La société TAZTA	1936632.91
La société AJIAL CONSTRUCTION	2396781.24
La société PETRAC	2181270.02
La société TAWRA SERVICE	1990255.27

Liste des concurrents écartés suite à l'examen des bordereaux des prix détails estimatifs

- ✓ La société AT CON ;
- ✓ La société 3DC ;
- ✓ La société RA.BA.VI.P.E ;
- ✓ La société AIDAN ;
- ✓ La société L'ETOILE D'AGENCEMENT DE MEKNES-ETAMEK ;
- ✓ La société ZIDANMAR CONSTRUCTION (ZIMC) ;
- ✓ La société AYTA TRAV ;
- ✓ La société AUGUST ;
- ✓ La société TAWRA SERVICE.

Liste des concurrents écartés suite à la vérification des opérations arithmétiques

Néant

Liste des concurrents admissibles suite à la vérification des opérations arithmétiques

- ✓ La société ENTC ;
- ✓ La société SUDABAT ;
- ✓ La société CHANIZ ;
- ✓ La société AMIHAS DES TRAVAUX ET DE CONSTRUCTION ;
- ✓ La société ASCOMED ;
- ✓ La société LE PARAPLUIE ;
- ✓ La société SOGFM TRAVAUX ;
- ✓ La société ENTREPRISE MY AHMED RADI ;
- ✓ La société IDIAL CONTRACTOUR ;

- ✓ La société LE SAUTOIR ;
- ✓ La société DAYOCLASS ;
- ✓ La société TENNRA ;
- ✓ La société MENAMIR ;
- ✓ La société EGMER ;
- ✓ La société TAZTA ;
- ✓ La société AJIAL CONSTRUCTION ;
- ✓ La société PETRAC.

Classement des offres financières des concurrents admissibles

Noms des concurrents	Montants des actes d'engagements en dirhams TTC	Classement
La société LE PARAPLUIE	1 779 082.22	1
La société SOGFM TRAVAUX	1 829 306.124	2
La société DAYOCLASS	1 835 275.14	3
La société LE SAUTOIR	1 887 761.14	4
La société TAZTA	1 936 632.91	5
La société ENTREPRISE MY AHMED RADI	1 999 605.74	6
La société TENNRA	2 015 215.00	7
La société EGMER	2 062 314.72	8
La société MENAMIR	2 066 640.54	9
La société CHANIZ	2 104 364.8	10
La société PETRAC	2 181 270.02	11
La société AMIHAS DES TRAVAUX ET DE CONSTRUCTION	2 243 902.68	12
La société ASCOMED	2 292 728.22	13
La société ENTC	2 297 404.74	14
La société SUDABAT	2 335 005.12	15
La société AJIAL CONSTRUCTION	2 396 781.24	16
La société IDIAL CONTRACTOUR	2 464 259.44	17

Liste des concurrents écartés suite à l'examen du complément du dossier administratif et de la justification des prix

- ✓ La société LE PARAPLUIE ;
- ✓ La société SOGFM TRAVAUX ;
- ✓ La société DAYOCLASS ;
- ✓ La société LE SAUTOIR.

Résultat de l'AOO :

Appel d'offres attribué à la société TAZTA , pour un montant total TTC de 1 936 632,91 DHS ✓

Justification du choix de l'attributaire :

L'offre la plus avantageuse pour l'Administration ✓

Date d'achèvement des travaux

22 avril 2022 à 14 heures 30 minutes

Pour toute demande ou information supplémentaire concernant cet AOO, s'adresser à :

Madame : IDJAIR KHADIJA : Cheffe du service des achats à la Direction des Affaires Administratives et Générales ; Téléphone : 05-37-67-72-19 ; Fax : 05-37-67-75-28 ; Poste : 1726 ; E-mail : dpl.sa@daag.finances.gov.ma

Pour la Ministre de l'Economie et des Finances
 Direction des Affaires Administratives et Générales
 Le Chef du Service des Achats
 Signé: Khadija IDJAIR

22 Avri 2022

